

Société VISIAPY

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

N° d'identification : 848 156 428 00015

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020.**

Fait à Nogent, le 10 Mai 2021

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Cet exercice social couvre une période de 23 mois, allant du 01 février 2019 au 31 décembre 2020.

Le chiffre d'affaires pour ce premier exercice s'est élevé à 3 007 €.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous prévoyons d'améliorer notre résultat d'exploitation pour l'année 2021 avec l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie Covid.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 3 007 € pour ce premier exercice de 23 mois.

Le total du bilan s'élève à 3 929 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 427 €, dont 1 270 € d'achat de marchandises et 1 157 € d'autres charges externes.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est un bénéfice de 580 €. L'impôt sur les sociétés ressort à 87 €, et le résultat net de l'exercice à 493 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 492,93 € de la manière suivante :

- Réserve légale : 24,65 €
- Report à nouveau : 468,28 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la création de l'entreprise.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il n'existe aucune convention visée par l'article 233-19 du Nouveau Code de Commerce.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article 233-6 du Code de Commerce, il est précisé que la société n'a aucune filiale, ni aucune participation dans d'autres sociétés.

KHEPRI INVEST
Représenté par sa Présidente,
Evelyne REVELLAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Revellat', written over a horizontal line.